



## Où jeter vos déchets potentiellement infectés ?

Poubelle jaune ? Poubelle grise ? Dans un double sac ? Si vous êtes malade ou si vous pensez l'être, vos déchets doivent être jetés avec attention car ils représentent un risque. Suivez ces quelques consignes pour limiter la propagation du virus.

### Mouchoirs

Il est bon de rappeler tout d'abord que vos mouchoirs doivent être jetables. Ces derniers doivent ensuite **être jetés dans votre poubelle normale, celle des ordures ménagères**. Pour plus de sécurité, il est mieux de les déposer dans un double sac (vous pouvez prévoir un sac poubelle pour vos déchets infectés, puis jeter ce dernier dans votre sac poubelle habituel).

### Masques

Tout comme les mouchoirs, les masques de protection, les pansements, compresses, gants et autres textiles sanitaires (lingettes, essuie-tout) représentent un risque infectieux non négligeable pour les personnels de collecte. Ces déchets ne sont pas recyclables, il faut donc les jeter dans les ordures ménagères et non dans les bacs emballages et papiers. **Bien fermer le sac poubelle (et le doubler si possible).**

Concernant les professionnels de santé qui interviennent à domicile, ils ne peuvent utiliser la poubelle de leur patient, mais doivent gérer eux-mêmes les déchets générés par les soins.

### Attention !

**Si vous êtes positif ou en quarantaine forcée, ne triez plus vos déchets. Vous devez jeter l'ensemble de vos déchets dans votre poubelle d'ordures ménagères, en utilisant des gants jetables. Utilisez deux sacs résistants, ou trois éventuellement, mis l'un dans l'autre à l'intérieur du conteneur d'ordures ménagères dans votre maison**



*Nous vous rappelons que cette période de confinement, propice à une consommation plus importante à la maison, vous amènera à produire plus de déchets qu'à l'accoutumée. Nos services de collecte sont très sollicités, il est donc nécessaire de faire en sorte que chacun puisse, à son échelle, réduire la quantité de déchets produits.*

*Merci !*

### PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes Saône-Beaujolais  
04 74 66 35 98

dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr  
www.ccsb-saonebeaujolais.fr